

LA RÉCIDIVE/REPRISE DES PROBATIONNAIRES AYANT TERMINÉ LEUR PÉRIODE DE PROBATION EN **2007-2008**

Projet : Enquête sur la récidive/reprise de la clientèle confiée
aux Services correctionnels du Québec

RAPPORT SYNTHÈSE N° 3

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE



Québec 

Analyse et rédaction

Pierre Lalande, coordonnateur du projet, Direction des programmes

Yvon Pelletier, Direction du pilotage et de l'infocentre

Patrick Dolmaire, Direction du pilotage et de l'infocentre

Consultant : Pierre Landreville, Ph. D.

Sous la direction d'Elaine Raza

Direction générale adjointe aux programmes, à la sécurité et à l'administration

Direction générale des services correctionnels

Ministère de la Sécurité publique du Québec

Dépôt légal – 2015

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-550-74312-5 (ensemble)

ISBN : 978-2-550-74553-2 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2015

Tous les droits réservés pour tous pays. La reproduction et la traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.

Note : Pour alléger le texte, nous employons le masculin pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	1
1. La démarche de recherche	1
2. La cohorte étudiée.....	2
3. Les données et leurs sources	2
4. La durée de la période d'observation.....	3
5. La définition des critères de récidive/reprise	3
6. Les résultats	4
Points saillants	7
Mises en garde	8
Conclusion	8
Annexes.....	9

TABLEAUX

Tableau 1 – Taux de manquement des probationnaires de 2007-2008.....	4
Tableau 2 – Taux de récidive/reprise des probationnaires de 2007-2008 pendant la probation.....	5
Tableau 3 – Taux de récidive/reprise des probationnaires de 2007-2008 après la mesure (période d'observation de deux ans)	5
Tableau 4 – Taux de récidive/reprise des probationnaires de 2007-2008 pendant et après la mesure (taux combiné).....	6

GRAPHIQUES EN ANNEXE

Graphique A-1 – Taux de récidive/reprise pendant la mesure, selon l'infraction actuelle (enquête des probationnaires de 2007-2008).....	12
Graphique A-2 – Taux de récidive/reprise deux ans après la mesure, selon l'infraction actuelle (enquête des probationnaires de 2007-2008)	13
Graphique A-3 – Taux de récidive/reprise pendant la mesure, selon les réseaux correctionnels..	14

TABLEAUX EN ANNEXE

Tableau A-1 – Taux de récidive/reprise pendant la mesure des probationnaires dont la date de fin prévue est en 2007-2008, selon certaines données sociodémographiques	9
Tableau A-2 – Taux de récidive/reprise des probationnaires de 2007-2008, deux ans après la fin prévue de la mesure, selon certaines données sociodémographiques.....	9
Tableau A-3 – Taux de récidive/reprise pendant la mesure des probationnaires dont la date de fin prévue est en 2007-2008, selon certaines données correctionnelles et pénales.....	10
Tableau A-4 – Taux de récidive/reprise des probationnaires de 2007-2008, deux ans après la fin prévue de la mesure, selon certaines données correctionnelles et pénales	11

INTRODUCTION

Aux Services correctionnels du ministère de la Sécurité publique du Québec (ci-après Services correctionnels), la question de savoir quel était le taux de récidive de leur clientèle a été posée à quelques reprises. Pour de multiples raisons, les Services correctionnels n'avaient pas, jusqu'ici, accordé la priorité à la question des taux de récidive.

La question revenant régulièrement, les Services correctionnels ont fait le pari d'entreprendre une réflexion et de former une équipe composée d'un consultant externe¹ et de trois professionnels des Services correctionnels. Cette équipe a reçu le mandat, dans un premier temps, de concevoir un modèle permettant de documenter les cas de récidive de la clientèle confiée aux Services correctionnels et, dans un deuxième temps, à l'aide du modèle élaboré, d'établir sur une base continue les taux de récidive/reprise des personnes qui ont été sous leur responsabilité.

1. LA DÉMARCHE DE RECHERCHE

Conséquemment, et pour l'ensemble du projet, cinq cohortes de personnes qui ont terminé leur peine de prison ou qui ont été soumises à une peine ou à une mesure dans la communauté seront analysées. Ces cohortes sont les suivantes :

1. les sortants de prison en fin de peine continue de 2007-2008;
2. les personnes libérées conditionnellement de 2007-2008;
3. les probationnaires ayant terminé leur période de probation en 2007-2008;
4. les sursitaires ayant terminé leur période de sursis en 2007-2008;
5. les personnes condamnées à une peine discontinue en 2007-2008.

1. Pierre Landreville, professeur émérite à l'École de criminologie de l'Université de Montréal.

2. LA COHORTE ÉTUDIÉE

Ce rapport de synthèse porte précisément sur les résultats de la troisième cohorte étudiée, soit **la récidive/reprise des probationnaires ayant terminé leur période de probation en 2007-2008.**

Le nombre de dossiers retenus est de 4 851. Nous avons écarté les dossiers mixtes qui représentent 45,6 % des cas (N : 4 401), soit ceux des personnes qui s'étaient vu infliger une autre peine (peine de détention, libération conditionnelle ou emprisonnement avec sursis) en plus de la probation.

3. LES DONNÉES ET LEURS SOURCES

- Les informations utilisées dans le cadre du projet de la récidive proviennent d'un entrepôt de données réalisé précisément pour cette étude et dérivé directement de l'entrepôt correctionnel de données (ECD) de l'infocentre. Les données originales de l'ECD proviennent du système DACOR (dossiers administratifs correctionnels).
- Toutes les données proviennent par conséquent des Services correctionnels du Québec; ce choix implique que nous n'avons pas d'information au sujet des condamnations prononcées hors du Québec durant la période d'observation ni au sujet des condamnations à une peine d'amende.

Tous les événements retenus l'ont été pour des condamnations prononcées uniquement sur le territoire québécois au cours d'une période rétrospective de dix ans. Les variables utilisées sont les suivantes :

- o Variables sociodémographiques
 - Sexe
 - Âge à l'admission
 - Origine

- o Variables correctionnelles et pénales
 - Âge au premier contact
 - Nombre d'antécédents
 - Durée de la peine imposée
 - Appartenance à un groupe criminel
 - Infraction initiale

- o Régions et réseaux correctionnels

4. LA DURÉE DE LA PÉRIODE D'OBSERVATION

La période d'observation des probationnaires comporte deux temps : la portion **pendant** la probation et la portion d'observation de **deux ans après** la probation.

5. LA DÉFINITION DES CRITÈRES DE RÉCIDIVE/REPRISE

Comme on ne peut calculer que ce que l'on connaît, le chercheur ne peut prendre en compte que ce que le système judiciaire et le système correctionnel ont enregistré. Autrement dit, si un individu commet une nouvelle infraction qui ne sera jamais résolue, elle ne pourra jamais être calculée dans le taux de récidive. C'est la raison pour laquelle nous remplaçons l'expression « taux de récidive » par « taux de reprise ».

Sur le plan conceptuel, cette notion a la qualité de se rapprocher davantage de la réalité. On reconnaît que l'on ne mesure pas principalement la commission d'une nouvelle infraction, mais une reprise de la personne contrevenante par le système pénal. Cependant, pour bien marquer qu'on ne fait pas abstraction de cette question importante, tout en reconnaissant l'importance d'un certain langage commun, c'est la **double notion de « récidive/reprise »** qui sera utilisée tout au long du projet.

Il existe plusieurs façons de mesurer ce que l'on considère comme une récidive/reprise. Nous avons retenu **quatre critères** qui sont des critères qui, pourrait-on dire, s'emboîtent les uns dans les autres, les premiers englobant tous les suivants.

- a) Un **nouveau contact** est un contact subséquent avec les Services correctionnels. Il s'agit d'une nouvelle intervention officielle qui ne conduit pas nécessairement à une condamnation. On pense, par exemple, à une nouvelle accusation avec détention provisoire, mais qui ne conduira pas à une nouvelle condamnation pendant la période d'observation, ou comme nous l'avons mentionné précédemment, un non-respect des conditions de probation, de sursis ou de libération conditionnelle, etc.
- b) Toute nouvelle **condamnation** pendant la probation ou deux ans après la probation;
- c) Toute **nouvelle condamnation à une peine d'incarcération** pendant la probation deux ans après la probation;
- d) Toute **condamnation à une peine d'incarcération de deux ans et plus** pendant la probation ou deux ans après la probation.

6. LES RÉSULTATS

Tableau 1 - Taux de manquement des probationnaires de 2007-2008

Ensemble des probationnaires	Nombre de dossiers avec manquement	Nombre total de manquements
100 % (N : 4 851)	25 % (N : 1 207)	N : 1 912
Manquements aux conditions selon les catégories	Nombre	Pourcentage
01 : Conditions obligatoires	1 221	63,9 %
02 : Conditions restreintes de liberté	1	0,1 %
03 : Conditions complémentaires aux conditions restreintes de liberté	0	0,0 %
04 : Interdictions (comportements et lieux)	58	3,0 %
05 : Conditions liées au traitement, à la réinsertion sociale	40	2,1 %
06 : Travaux communautaires	482	25,2 %
07 : Autres	110	5,8 %
Total des conditions non respectées	1 912	100,0 %

Le tableau 1 nous montre que, sur l'ensemble des probationnaires, 25% (1 207 sur 4 851) ont connu au moins un manquement aux conditions imposées. Le total des conditions non respectées est de 1 912 pour une moyenne de 1,3 manquement par dossier. Ce sont les conditions obligatoires (ne pas troubler la paix, avoir une bonne conduite et comparaître devant le tribunal lorsque la situation l'exige) qui sont les plus souvent non respectées (63,9 % / N : 1 221), suivies de la condition de ne pas avoir complété ses heures de travail communautaire dans 25,2 % / N : 482.

Tableau 2 – Taux de récidive/reprise des probationnaires de 2007-2008 pendant la probation

Ensemble des probationnaires	Nombre de dossiers retenus	B) Nouvelle condamnation	C) Nouvelle peine d'incarcération	D) Condamnation à une peine d'incarcération de 2 ans et plus
Données combinées	100 % (N : 4 851)	27 % (N : 1 299)	16 % (N : 782)	0 % (N : 20)
Avec travaux communautaires	47 % (N : 2 276)	22 % (N : 507)	11 % (N : 254)	0 % (N : 6)
Sans travaux communautaires	53 % (N : 2 575)	31 % (N : 792)	21 % (N : 528)	1 % (N : 14)

Au tableau 2, on constate que 27 % (N : 1 299) des probationnaires ont été condamnés de nouveau **pendant** leur probation et que 16 % (N : 782) ont été incarcérés. Quarante sept pour cent des probationnaires devaient effectuer des travaux communautaires. Les taux de récidive/reprise sont plus élevés chez ceux qui n'étaient pas soumis à cette condition.

Tableau 3 – Taux de récidive/reprise des probationnaires de 2007-2008 après la mesure (période d'observation de deux ans)

Ensemble des probationnaires	Nombre de dossiers retenus	B) Nouvelle condamnation	C) Nouvelle peine d'incarcération	D) Condamnation à une peine d'incarcération de 2 ans et plus
Avec travaux communautaires	47 % (N : 2 276)	26 % (N : 600)	15 % (N : 332)	0 % (N : 9)
Sans travaux communautaires	53 % (N : 2 575)	25 % (N : 637)	15 % (N : 375)	1 % (N : 16)
Données combinées	100 % (N : 4 851)	25 % (N : 1 237)	15 % (N : 707)	1 % (N : 25)

Comme on le constate au tableau 3, parmi les personnes de la cohorte étudiée, 25 % (N : 1 237) ont été condamnées de nouveau **après** leur probation, soit au cours de la période d'observation de deux ans alors que 15 % ont été incarcérées.

Tableau 4 – Taux de récidive/reprise des probationnaires 2007-2008 pendant et après la mesure (taux combiné)

Pendant et 2 ans après la mesure	Nombre de dossiers retenus	B) Nouvelle condamnation	C) Nouvelle peine d’incarcération	D) Condamnation à une peine d’incarcération de 2 ans et plus
Avec travaux communautaires	47 % (2 276)	39 % (877)	19 % (436)	0 % (10)
Sans travaux communautaires	53 % (2 575)	43 % (1 098)	26 % (670)	1 % (20)
Données combinées	100 % (4 851)	41 % (1 975)	23 % (1 106)	1 % (30)

Enfin, en **combinant** la période de probation et la période d’observation de deux ans, on constate, au tableau 4, que **41 % des membres de la cohorte ont été condamnés de nouveau** et que 23% ont été incarcérés.

Tableau 5 – Taux de récidive/reprise des probationnaires de 2007-2008 deux ans après la fin, selon les délais

Délai de la récidive	Nouvelle condamnation		Nouvelle peine d’incarcération	
	Taux (N)	Taux cumulés	Taux (N)	Taux cumulés
1. Moins de 1 mois	2 % (103)	2 %	1 % (59)	1 %
2. Entre 1 et moins de 3 mois	3 % (152)	5 %	2 % (93)	3 %
3. Entre 3 et moins de 6 mois	4 % (215)	9 %	3 % (127)	6 %
4. Entre 6 et moins de 12 mois	6 % (299)	15 %	3 % (167)	9 %
5. 12 mois et plus	10 % (468)	25 %	5 % (261)	15 %

Comme on le rapporte régulièrement dans les recherches criminologiques, la récidive/reprise se produit surtout peu de temps après la mesure ou la libération, selon le cas. Ici le taux cumulé de nouvelle condamnation est de 9 % avant 6 mois alors qu’il est de 25 % dans les deux premières années après la fin de la mesure. Autrement dit, 38 % des probationnaires qui sont condamnés de nouveau en 2 ans le sont avant 6 mois (103 + 152 + 215/ 1 237).

POINTS SAILLANTS

- Comme on le voit généralement dans les recherches criminologiques, les hommes ont des taux de récidive/reprise plus élevés que les femmes, tant **pendant** la probation qu’au cours de la période de **deux ans après** la mesure. (tableaux A-1 et A-2, en annexe).
- On observe généralement que les taux de récidive/reprise diminuent avec l’âge. Ici, par contre, ces taux sont sensiblement les mêmes quel que soit l’âge, sauf ceux des personnes de 45 ans et plus lors de la période de 2 ans après la mesure (tableau A-2, en annexe).
- Si les allochtones et les autochtones ont des taux de récidive/reprise sensiblement les mêmes pendant la probation, ces derniers ont des taux beaucoup plus élevés lors de la période de 2 ans après la mesure (tableau A-2, en annexe).
- Plus on est jeune lors du premier contact avec le système pénal, plus les probabilités de récidive/reprise sont élevées (tableaux A-3 et A-4, en annexe).
- En ce qui a trait aux antécédents, plus ils sont nombreux plus les taux de récidive/reprise sont élevés. Ici aussi, les résultats sont conformes aux connaissances criminologiques (tableaux A-3 et A-4, en annexe).
- Les taux de récidive/reprise pendant la mesure probatoire augmentent avec la durée de la peine (tableau A-3, en annexe), alors qu’ils sont sensiblement semblables deux ans après la mesure, quelle que soit la durée de la peine (tableau A-4, en annexe).
- Grosso modo, ce sont les probationnaires qui ont commis les infractions les moins graves qui ont les taux de récidive/reprise les plus élevés tant pendant la probation que deux ans après la mesure (graphiques A-1 et A-2, en annexe).
- Les taux de récidive/reprise sont sensiblement les mêmes tant pendant qu’après la mesure selon les régions correctionnelles (graphique A-3, en annexe).

MISES EN GARDE

- Lorsqu'on parle de récidive/reprise, il faut **toujours** préciser la cohorte étudiée, la source des données (casier judiciaire, source judiciaire ou correctionnelle – ici DACOR), la définition du critère et la durée de la période d'observation. On ne peut **jamais** dire simplement que « le taux de récidive est de X % ».
- Comme il ne s'agit pas d'une étude évaluative, on ne peut pas tirer de conclusions quant à l'efficacité ou à l'inefficacité des mesures correctionnelles.
- Il faut être extrêmement prudent avant de faire des comparaisons, puisque la sélection des populations est différente, les périodes d'observation sont souvent différentes, les critères de récidive/reprise sont différents. Et souvent, ces notions ne sont même pas précisées.

CONCLUSION

Ce troisième rapport préliminaire présentait les résultats de la troisième cohorte (les probationnaires de 2007-2008) du projet Enquête sur la récidive/reprise de la clientèle confiée aux Services correctionnels du Québec. Il s'agit de la troisième étude sur ce sujet jamais produite sur la clientèle des Services correctionnels. L'ensemble est accompagné d'un rapport axé uniquement sur les définitions et la méthodologie utilisée.

ANNEXES

Tableau A-1 – Taux de récidive/reprise pendant la mesure des probationnaires dont la date de fin prévue est en 2007-2008, selon certaines données sociodémographiques

Variables sociodémographiques	Nombre de dossiers retenus	B) Nouvelle condamnation	C) Nouvelle peine d’incarcération	D) Condamnation à une peine d’incarcération de 2 ans et plus
Ensemble des probationnaires	100 %	27 %	16 %	0 %
Sexe				
Femmes	17 %	20 %	9 %	0 %
Hommes	83 %	28 %	18 %	0 %
Âge au début du suivi				
18-24	31 %	27 %	14 %	0 %
25-34	26 %	28 %	17 %	0 %
35-44	24 %	27 %	17 %	0 %
45 et +	19 %	24 %	17 %	0 %
Origine				
Allochtone	94 %	27 %	16 %	0 %
Autochtone	6 %	31 %	14 %	0 %

Tableau A - 2 – Taux de récidive/reprise des probationnaires de 2007-2008, deux ans après la fin prévue de la mesure, selon certaines données sociodémographiques

Variables sociodémographiques	Nombre de dossiers retenus	B) Nouvelle condamnation	C) Nouvelle peine d’incarcération	D) Condamnation à une peine d’incarcération 2 ans et plus
Ensemble des probationnaires	100 %	25 %	15 %	1 %
Sexe				
Femmes	17 %	21 %	10 %	0 %
Hommes	83 %	26 %	16 %	1 %
Âge au début du suivi				
18-24	31 %	29 %	16 %	1 %
25-34	26 %	27 %	16 %	1 %
35-44	24 %	27 %	16 %	0 %
45 et +	19 %	16 %	9 %	0 %
Origine				
Allochtone	94 %	25 %	14 %	1 %
Autochtone	6 %	41 %	21 %	0 %

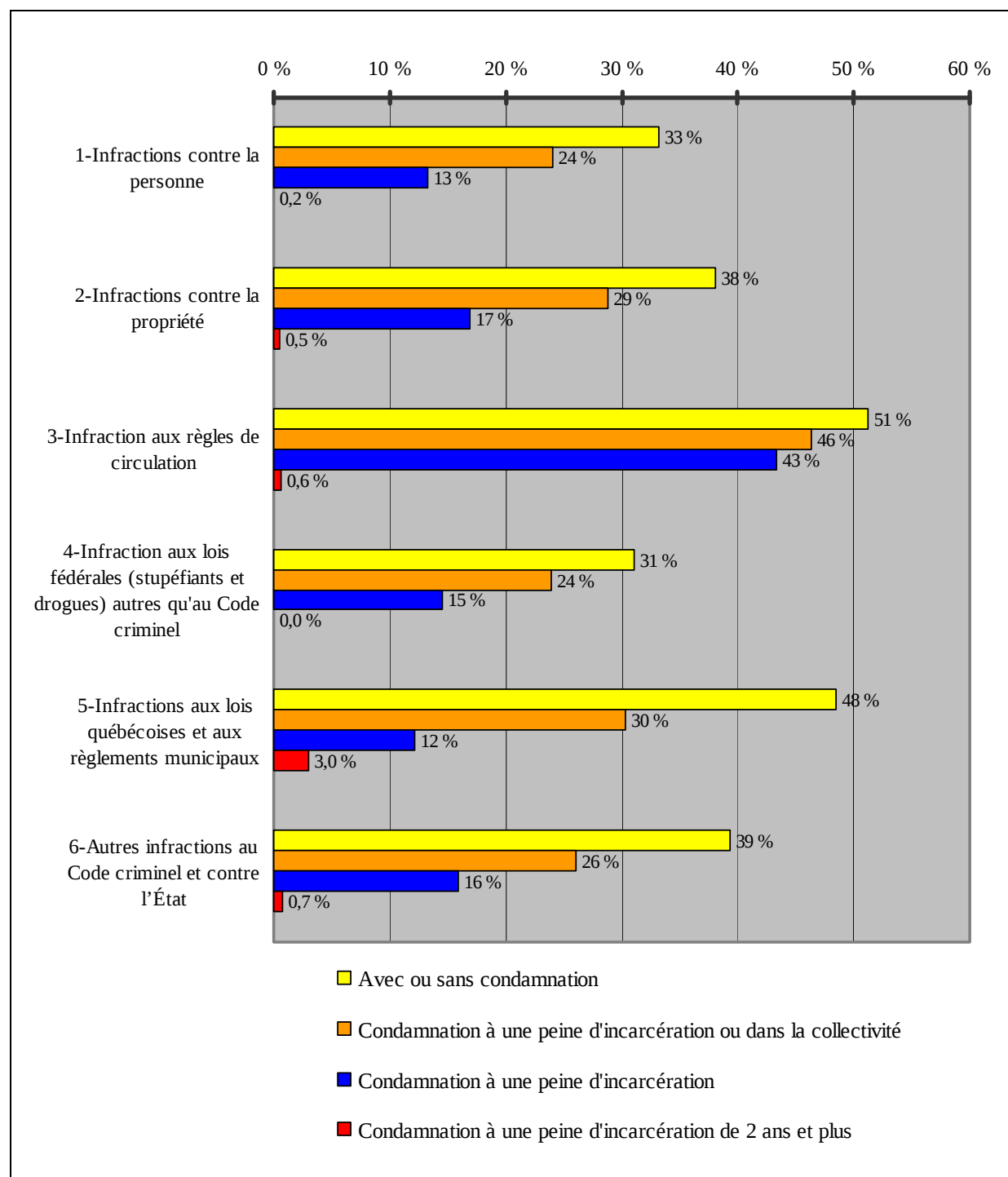
Tableau A-3 – Taux de récidive/reprise pendant la mesure des probationnaires dont la date de fin prévue est en 2007-2008, selon certaines données correctionnelles et pénales

Variables pénales	Nombre de dossiers retenus	B) Nouvelle condamnation	C) Nouvelle peine d’incarcération	D) Condamnation à une peine d’incarcération de 2 ans et plus
Ensemble des probationnaires	100 %	27 %	16 %	0 %
Âge au premier contact				
18	15 %	37 %	25 %	1 %
19-20	23 %	29 %	18 %	0 %
21-24	21 %	26 %	14 %	0 %
25-34	22 %	25 %	15 %	0 %
35-44	12 %	19 %	11 %	0 %
45 et +	7 %	19 %	12 %	0 %
Nombre d'antécédents				
0	52 %	18 %	9 %	0 %
1 à 3	34 %	31 %	19 %	1 %
4 et +	14 %	48 %	36 %	1 %
Durée de la peine imposée				
Moins de 12 mois	13 %	14 %	7 %	0 %
12 à 23 mois	53 %	23 %	14 %	0 %
24 mois et +	34 %	37 %	23 %	0 %
Appartenance à un groupe criminel				
Aucun groupe	98,9 %	26 %	16 %	0 %
Crime organisé*	0,1 %	57 %	43 %	0 %
Gangs de rue*	0,6 %	66 %	55 %	7 %
Motards*	0,4 %	50 %	33 %	0 %
Ensemble des groupes criminels*	100 %	59,3 %	46,3 %	3,7 %

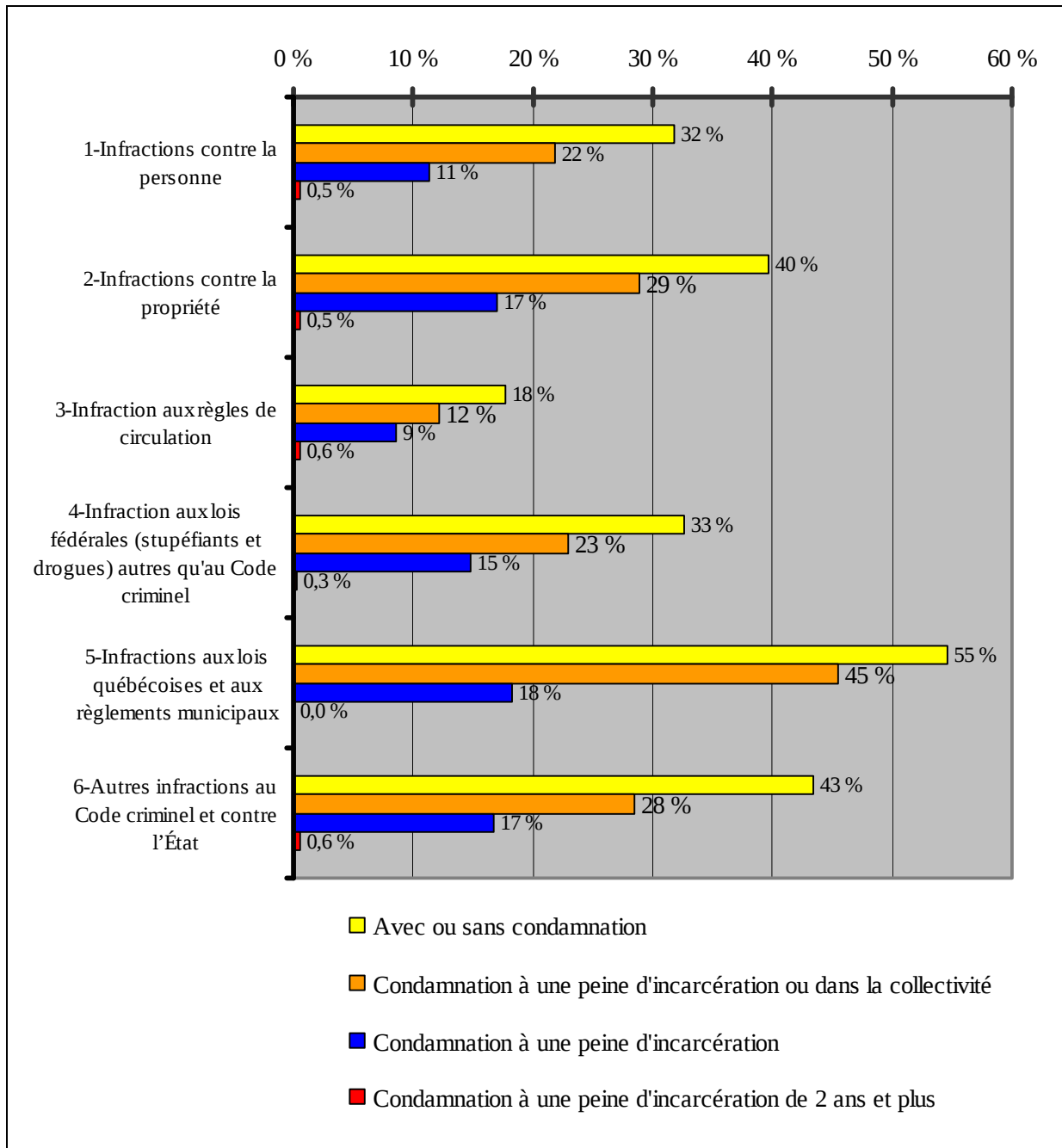
Tableau A-4 – Taux de récidive/reprise des probationnaires de 2007-2008, deux ans après la fin prévue de la mesure, selon certaines données correctionnelles et pénales

Variables pénales	Nombre de dossiers retenus	B) Nouvelle condamnation	C) Nouvelle peine d’incarcération	D) Condamnation à une peine d’incarcération de 2 ans et plus
Ensemble des probationnaires	100 %	25 %	15 %	1 %
Âge au premier contact				
18	15 %	39 %	25 %	1 %
19-20	23 %	29 %	18 %	1 %
21-24	21 %	27 %	14 %	0 %
25-34	22 %	22 %	13 %	0 %
35-44	12 %	14 %	6 %	0 %
45 et +	7 %	10 %	4 %	0 %
Nombre d'antécédents				
0	52 %	18 %	9 %	0 %
1 à 3	34 %	28 %	16 %	0 %
4 et +	14 %	47 %	33 %	2 %
Durée de la peine imposée				
Moins de 12 mois	13 %	29 %	15 %	1 %
12 à 23 mois	53 %	25 %	14 %	0 %
24 mois et +	34 %	24 %	15 %	1 %
Appartenance à un groupe criminel				
Aucun groupe	98,9 %	25 %	14 %	1 %
Crime organisé*	0,1 %	43 %	29 %	0 %
Gangs de rue*	0,6 %	62 %	59 %	3 %
Motards*	0,4 %	28 %	22 %	0 %
Ensemble des groupes criminels*	100 %	48,1 %	42,6 %	1,9 %

Graphique A-1 – Taux de récidive/reprise pendant la mesure, selon l'infraction actuelle (enquête des probationnaires de 2007-2008)



Graphique A-2 – Taux de récidive/reprise deux ans après la mesure, selon l'infraction actuelle (Enquête des probationnaires de 2007-2008)



Graphique A-3 – Taux de récidive/reprise pendant la mesure, selon les réseaux correctionnels

